

Démocratisation et professionnalisation politique en Roumanie.

Règles formelles et pratiques informelles de sélection gouvernementale

Alexandra Alina Iancu

DANS **REVUE D'ÉTUDES COMPARATIVES EST-OUEST** 2017/1-2 N° 48 , PAGES 297 À 328
ÉDITIONS **NECPLUS**

ISSN 0338-0599

DOI 10.3917/receo.481.0297

Date de mise en ligne : 24/12/2017

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-d-etudes-comparatives-est-ouest1-2017-1-page-297?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour NecPlus.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [Cairn.info/copyright](http:// Cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

DÉMOCRATISATION ET PROFESSIONNALISATION POLITIQUE EN ROUMANIE

RÈGLES FORMELLES ET PRATIQUES INFORMELLES DE SÉLECTION GOUVERNEMENTALE

Alexandra Alina Iancu

Maître de conférences, Faculté de sciences politiques,
université de Bucarest ; alexandra.ionascu@fspub.unibuc.ro

RÉSUMÉ – *Le renouvellement des élites et la négociation de nouveaux critères d'accès au pouvoir représentent des facteurs décisifs pour la transformation des systèmes politiques. Or, dans les pays postcommunistes, les principes de recrutement demeurent contestés bien après la rupture de 1989. Il est difficile de saisir dans quelle mesure les changements observés au sein des élites dévoilent une logique de professionnalisation ou, au contraire, d'oligarchisation. En partant du cas des élites ministérielles roumaines, l'article souligne les tensions entre les indicateurs classiques d'analyse des carrières politiques (suggérant des processus graduels de professionnalisation) et la continuité d'une logique de fonctionnement du politique en réseaux semi-privés.*

MOTS CLÉS – *professionnalisation, élites politiques, Roumanie, ministres, pratiques informelles*

INTRODUCTION

Au début de l'année 2017, des centaines de milliers de gens ont défilé dans les grandes villes roumaines contre deux initiatives du gouvernement nouvellement instauré visant l'adoption de réformes perçues comme assouplissant la lutte anti-corruption. Au centre des contestations se trouvait un projet de la coalition gouvernementale dirigée par les sociaux-démocrates, qui limitait les marges de l'application d'un article du Code pénal concernant l'abus de pouvoir commis par des responsables politiques. Les manifestations d'ampleur se sont déroulées dans un contexte où la lutte contre la corruption faisait régulièrement la une des journaux et des milliers de responsables politiques ont été condamnés pour des infractions liées à la corruption. Par ailleurs, les protestations récentes ne constituent pas une exception. Depuis l'année 2012, la rue se réveille régulièrement sur des sujets ponctuels en contestant l'absence d'intégrité des élites roumaines. Malgré les différences dans les « discours » de la rue, les protestataires dénoncent de manière récurrente à la fois l'immobilisme de la scène politique, et l'incompétence, voire la corruption des élites dirigeantes. La réforme des principes de « professionnalisation » des élites et l'abandon des principes clientélistes de sélection en politique sont le plus souvent les solutions fournies par la rue pour parer les défauts de la démocratie roumaine. Pour la plupart des protestataires, le principe technocratique et le recrutement méritocratique devraient remplacer la domination d'une logique de parti, une logique qui avait entraîné, dans le cas du postcommunisme roumain, du servilisme et une absence d'alternance réelle dans la fonction publique.

Cette contestation des élites politiques peut sembler paradoxale. En Roumanie, même si c'est avec un certain retard par rapport à d'autres pays de la région, la fin du régime communiste a remis en question les critères de sélection politique. Le vide du pouvoir après 1989 et la lutte pour la légitimité ont plutôt créé de l'incertitude dans l'articulation des carrières politiques. En outre, la fragmentation des systèmes de partis, la volatilité électorale et les recompositions politiques ont alimenté la volatilité des mandats (Mungiu-Pippidi, 2002 ; Gherghina, 2014). Les recherches quantitatives menées jusqu'à présent convergent à soutenir la thèse d'une discontinuité de l'élite. L'acteur politique wébérien qui se dédie exclusivement à l'engagement politique (qui vit *de la et pour la* politique) ne caractérise pas le postcommunisme roumain. Néanmoins, l'emprise des partis sur les institutions publiques n'est pas absente. Les enquêtes d'Irina Culic (2006) sur les élites parlementaires ont mis en exergue, surtout après l'année 2000, un processus graduel d'homogénéisation concernant l'accumulation des compétences dans les domaines politique et économique (surtout en ce qui concerne la formation des élus). D'une manière similaire, Ștefan et Grecu (2014) ont montré qu'à partir du même moment, la sélection de l'élite parlementaire a commencé à favoriser l'expérience politique aux niveaux local et national, tout comme l'expérience dans les structures des partis. Selon les deux auteurs, ce renforcement progressif des contraintes politico-partisanes n'a cependant pas légitimé les élites qui se caractérisent toujours par des taux de renouvellement très élevés.

Dans un premier temps, nous pouvons identifier, concernant les profils des dirigeants roumains, une tendance à l'articulation des deux formes de professionnalisation politique identifiées par Daniel Gaxie (2001) : la professionnalisation en tant qu'activité rémunérée à temps plein et la professionnalisation en tant que résultat d'un principe d'accumulation de l'expertise décisionnelle (« forme particulière d'organisation des métiers » qui repose sur l'éducation et certaines formes d'apprentissage dans les institutions publiques). Les acteurs politiques roumains cherchent à enchaîner des positions rémunérées dans l'échafaudage institutionnel de l'État. À ces fins, ils suivent des formations spécifiques, ils acquièrent des compétences décisionnelles dans certains secteurs d'activité, ils participent à un apprentissage politique au sein des organisations des partis. Néanmoins, ces ressources contrastent avec d'autres logiques de recrutement. Entrepreneurs à mi-temps, parfois héritiers des anciennes structures de la nomenklatura

(Stoica, 2004), disposant de grandes fortunes, les dirigeants roumains sont souvent des animateurs de réseaux clientélistes ou des « courtiers » qui assurent la distribution des patronages. Ces pratiques seraient censées mieux expliquer le soutien de l'organisation du parti et la réussite en politique après 1989 (Culic, 2006 ; Protsyk & Matichescu, 2011 ; Ştefan & Grecu, 2014).

Les enquêtes portant sur le personnel politique en Roumanie suggèrent l'émergence d'un processus de professionnalisation politique inachevé et contesté. Il semble ainsi que les trajectoires des élites roumaines remettent en question le rôle des ressources politiques formelles dans la construction des carrières politiques. Dans ce qui suit, nous nous proposons d'analyser la dynamique de cette professionnalisation politique « malmenée » au niveau des ministres roumains (1990-2014). Le choix de la population d'étude repose sur le fait que la fonction de ministre est considérée comme l'apothéose d'une carrière politique. Être ministre exige une pluralité de compétences : du soutien politique, du savoir-faire décisionnel, de la reconnaissance publique, etc. En même temps, ces acteurs, peu nombreux, bénéficient d'un accès direct aux ressources étatiques (Blondel, 1986 ; Dogan, 2003). En partant de ces principes, nous considérons que le recrutement pour une fonction de ministre implique à la fois les plus grandes contraintes formelles (à l'intérieur de l'organisation du parti), et une mobilisation des ressources personnelles qui permettent d'expliquer l'articulation du pouvoir politique dans le postcommunisme roumain. À la différence d'autres analyses consacrées à la sociographie du personnel politique, notre étude part du postulat qu'afin de mieux comprendre les évolutions dans le devenir des élites politiques, il faut confronter les routines traditionnelles de la sélection politique d'une part (ancienneté politique, fonctions exercées au niveau local ou national, etc.) aux pratiques et aux coutumes politiques d'autre part (rôle des relations d'amitié ou de parenté, patronages financiers, etc.).

Notre étude permet ainsi de décomposer les mécanismes internes de sélection des représentants politiques afin de mieux saisir l'évolution des dynamiques entre les critères formels du devenir politique et l'usage de ressources complémentaires qui voient leur valeur s'accroître dans un régime politique en voie de démocratisation. Pour ce faire, nous procéderons à une analyse de la sélection des élites ministérielles en deux étapes. Après un court aperçu théorique, une première section s'appuiera sur une méthode quantitative afin d'interroger les caractéristiques socioprofessionnelles des

élites roumaines¹ selon les indicateurs classiques de la sélection gouvernementale. Nous considérerons ainsi à la fois les processus de politisation des nominations (l'ancienneté dans le parti, l'appartenance au leadership central du parti) et la longévité en politique comme des indicateurs de la professionnalisation des élites. À l'opposé, la persistance des ressources non politiques dans la sélection pour un mandat ministériel (les ressources économiques, académiques ou l'appartenance au monde associatif, par exemple) sera considérée comme un facteur limitatif pour l'émergence d'un véritable métier politique. Ensuite, dans une deuxième partie, nous étudierons en suivant une méthode qualitative comment les acteurs expliquent leur promotion en politique. Nous essaierons ainsi d'identifier les processus qui régissent la formation des gouvernements roumains postcommunistes à partir d'une trentaine d'entretiens semi-directifs avec les membres des gouvernements roumains, de la lecture de leurs biographies et de leurs discours publics. Certes, la méthode n'est pas sans faille. La perception des dirigeants est subjective et soumise souvent à un effet sélectif de la mémoire et à la personnalité des acteurs (Blondel *et al.*, 2007). Au-delà d'un phénomène d'autocensure inévitable, les omissions peuvent être l'effet de l'oubli, pesant notamment sur les premières années de la transition.

1. COMPRENDRE LE RECRUTEMENT POLITIQUE : CRITÈRES FORMELS ET INFORMELS

Dans les démocraties contemporaines, le recrutement politique joue un rôle fondamental dans l'articulation de la représentation politique, de la stabilité organisationnelle des partis ou des institutions publiques (Katz, 2001 ; Hazan & Rahat, 2010). La question du « processus par lequel un parti politique décide qui parmi les personnes légalement éligibles pourrait obtenir une position électorale » (la sélection des candidats, Hazan & Rahat, 2006) ou la question plus inclusive du décryptage « des processus par lesquels les individus sont introduits dans des rôles politiques » (le recrutement) restent intrinsèquement liées à la consolidation des institutions politiques modernes et des pratiques démocratiques (Keller, 1963 ; Robins, 1977). Malgré des

1. Le profil des élites est étudié à partir d'une base de données qui comprend toutes les nominations gouvernementales de la période 1989-2014. Les représentants des 14 gouvernements sont analysés, au total 274 ministres (et 412 nominations). Afin de reconstituer les trajectoires politiques des acteurs, nous avons procédé au croisement de plusieurs sources (par exemple des anthologies des hommes politiques Rompres ; CRIȘAN, 2004 ; et les sites des principales institutions publiques).

différences de structuration des élites en fonction des contextes, certaines caractéristiques communes émergent comme la naissance d'un principe de responsabilité politique ou encore la complexification de la prise de décision. L'accumulation de l'expérience par l'addition de mandats successifs et du savoir-faire spécialisé – facteurs essentiels de la professionnalisation politique –, favoriserait l'autonomie des élus par rapport à des groupes de pression externes et créeraient les prémisses de la cohérence décisionnelle à l'intérieur des institutions publiques (Robins, 1977 ; Edinger, 2010).

La professionnalisation politique (même sous sa forme dépouillée de toute connotation normative) participe à une forme de routinisation du pouvoir dans les sociétés modernes. Néanmoins, dans les démocraties contemporaines, la sélection des élites obéit à des contraintes organisationnelles et stratégiques fortes. Nous devons ainsi distinguer entre « une structure d'opportunité formelle » qui limite le nombre des acteurs ayant la potentialité d'accéder à une fonction publique (conformément aux exigences législatives, la structure du système de partis, etc.) d'une part et « une opportunité efficace » qui porte sur les attributs proprement dits des élites (niveau d'éducation, expérience en politique, notoriété, etc.) d'autre part (Norris, 2006). Le premier type de contrainte montre que la sélection des candidats comporte toujours une dimension de calcul rationnel forgé sur les déterminants macro-institutionnels (par exemple le système électoral, le système des partis). Un scrutin uninominal majoritaire à un tour exige que les partis prennent en considération la notoriété publique des candidats, leur force financière (la capacité d'attirer des sponsors) et l'appui local. Au contraire, dans un système proportionnel à liste fermée dans des circonscriptions pluri-nominales, les partis disposent de plus de liberté dans le choix des candidats. Les critères de sélection sont plus divers, en incluant sur les listes des leaders politiques disposant de notoriété publique, mais aussi d'autres candidats qui contribuent au rajeunissement du parti, à la parité homme-femme ou à la représentation des diverses factions du parti, etc. D'une manière similaire, lors de la formation d'un gouvernement de coalition, les leaders qui occupent des hautes fonctions dans les partis sont les premiers à recevoir un mandat ministériel (afin de donner plus de poids au ministre dans la prise de décision). Au contraire, les exécutifs monochromes qui reposent sur un principe hiérarchique favorisent des formules de recrutement flexibles et permettent la cooptation de ministres indépendants.

Les contraintes systémiques (la structure d'opportunité formelle) déterminent le niveau d'autonomie dont les instances de sélection disposent dans le choix des candidats. Néanmoins, dans tout système démocratique, les critères de sélection doivent être également à l'écoute des demandes du parti et des demandes de l'électorat (Norris, 2006). À l'intérieur de chaque parti, ces critères peuvent varier en termes de prédictibilité ou de degré de précision. Les documents du parti prévoient souvent des conditions pour l'accès à une fonction politique (par exemple l'ancienneté dans le parti, l'appui des organisations locales, etc.). D'autres logiques de recrutement peuvent être inférées *ex-post* à partir de l'observation des trajectoires des élites – à savoir l'expérience politique et administrative, la réélection, le recrutement extérieur (Siavelis & Morgenstern, 2008, p. 7). Dans les démocraties parlementaires, nous retrouvons dans la sélection des élites gouvernementales les ressources légitimatrices suivantes : la filière parlementaire (qui passe par une expérience de parti, mais aussi par l'expérience des commissions parlementaires) ou locale, la capillarité partisane et la filière mandarinale (Czudnowski, 1975 ; Hazan & Rahat, 2010). Ce second type de contrainte dans la distribution des fonctions publiques (la structure d'opportunité efficace) suppose toute une série de précisions supplémentaires. À savoir, tous les élus ne sont pas « ministrables ». Selon Dogan (2007), afin d'identifier les potentiels ministres à l'intérieur de l'Assemblée, il faudrait distinguer entre un cercle restreint d'élus, qui se forment des carrières politiques au niveau national (souvent des présidents des commissions parlementaires ou des leaders de groupes à l'intérieur de l'Assemblée) et le reste des parlementaires qui mènent leur activité politique à partir des logiques du local. Seuls les premiers reçoivent l'appui du parti pour une nomination ministérielle. Au-delà de ces catégories, la pratique politique permet d'enrichir la compréhension du recrutement qui ne peut se résumer au cumul des ressources politiques formelles. Toute sélection politique exige l'articulation d'autres *logiques informelles* qui assurent, d'une manière directe, la loyauté des représentants dans les fonctions publiques par rapport à leurs tutelles (Marvick, 1976). Le contexte politique et l'histoire organisationnelle des partis sont importants concernant ce type de dépendance supplémentaire. Comme le précise Seligman (1964), pour le cas américain, la faiblesse des partis politiques avait favorisé une pratique où le choix des candidats reposait sur la création d'une relation directe de confiance entre les sponsors (ou des protégés des sponsors du parti) et les candidats virtuels à une fonction publique.

Dans la littérature, l'émergence des relations de loyauté entre les acteurs politiques est le plus souvent mise en relation avec les grandes mécaniques de la sélection. La façon de s'approprier le rôle de ministre, de parlementaire ou de dirigeant de parti participe à l'explication de l'activité politique ultérieure (Costa & Kerrouche, 2007 ; Edinger & Vogel, 2005). Pour ces auteurs, les éléments de professionnalisation – tels que les grands modèles de carrière – sont censés limiter les potentiels dangers d'anti-sélection. Dans cette logique, les élites avec davantage d'ancienneté dans le parti restent habituellement fidèles à leurs instances et, une fois nommées dans une fonction publique, obéissent aux demandes des seniors du parti et des sponsors (Blondel & Manning, 2002). La loyauté envers le parti trouve des fondements dans des formes de loyauté passée. D'une manière circulaire, le simple enchaînement des fonctions publiques et des pratiques politiques antérieures garantissent le dévouement futur.

Néanmoins, dans notre étude, nous considérons que la source formelle et la source informelle de loyauté restent deux catégories épistémologiques et empiriques différentes. L'exemple le plus visible de la non-superposition entre les principes institutionnels et les sources de loyauté est identifiable dans les régimes autoritaires. Ainsi, dans les cas des gouvernements de Franco ou de Salazar, le pouvoir politique était concentré au niveau des exécutifs tout en renforçant, au niveau informel, des groupements semi-privés (des groupes d'intérêts) afin de maintenir le contrôle social (Thornhill, 2013, p. 309). En Roumanie communiste, la même logique du corporatisme prévalait. Malgré une soi-disant professionnalisation de l'élite politique communiste qui imitait les voies classiques d'accès au pouvoir dans les démocraties parlementaires, l'informel – les ressources financières ou le savoir idéologique, l'activisme dans les organisations fantoches du régime, jouaient un rôle central dans la consolidation de la nomenklatura (Tismăneanu, 1997). Il ne s'agit cependant pas d'une caractéristique des autoritarismes, car la même dichotomie entre formel et informel peut être identifiée dans les régimes politiques transitionnels ou en voie de démocratisation. Un premier exemple où cette opposition resurgit concerne les systèmes politiques avec des partis faibles qui échouent à censurer l'absence de loyauté de leurs membres (Siavelis & Morgenstern, 2008, p. 15). Dans le cas de la « migration politique », l'expérience préalable de l'acteur politique n'offre pas de garanties quant à sa loyauté envers l'organisation du parti (Heller & Mershon, 2009). Le second exemple de l'émergence d'un principe disjonctif entre les

critères formels et informels de sélection réside dans la difficile politisation des affaires publiques dans les pays qui se démocratisent. En Europe centrale et orientale, la montée en importance des capitaux économiques au niveau du recrutement a apporté la redéfinition des agencements entre la sphère politique et l'économie. Le recrutement des entrepreneurs privés a facilité l'accès au pouvoir des dirigeants qui maintenaient des relations cachées ou ambiguës avec des fonctionnaires corrompus ou des représentants du monde des affaires (illicites). Ces leaders présentent ainsi un potentiel de blocage dans la création d'une compétition économique robuste (Hellman, 1998 ; Frye, 2010), car ils contribuent au développement des systèmes de patronage et de corruption (Rouso & Steves, 2006, p. 232 ; Batory, 2012).

La littérature associe souvent le degré de démocratisation d'un régime politique aux dispositifs institutionnels mis en place afin de limiter les rapports – parfois contradictoires – de loyauté des élites politiques au pouvoir (en ce qui concerne les partis d'origine, les structures d'appui ou les ressources personnelles). Dans les démocraties consolidées, la constitutionnalisation des partis et la législation électorale, surtout celle du financement des partis (par exemple l'interdiction des contributions anonymes, du financement venant de l'étranger, des corporations privées ou des entités semi-privées, Nassmacher, 2006, p. 447) ont contribué à contourner la propension des dirigeants au patronage politique. Néanmoins, ces garanties institutionnelles ne constituent pas des mécanismes qui apportent de la transparence à la sélection politique. De la sorte, dans ce qui suit, nous considérons que malgré certaines garanties institutionnelles introduites à la suite de processus de démocratisation (par exemple importations institutionnelles, conditionnalité européenne, etc.) les logiques informelles de pouvoir continuent, à des degrés divers, à remplacer les logiques formelles de promotion en politique ou à s'y opposer. La dépendance des acteurs politiques par rapport à des réseaux extérieurs au monde politique, ou au moins à des logiques extrapolitiques de décision au niveau du recrutement, reste un phénomène qui doit être saisi et explicité en tant que catégorie d'analyse à part entière.

2. VERS LA PROFESSIONNALISATION DES ÉLITES DANS LE POSTCOMMUNISME ROUMAIN : LES INDICATEURS DE FORMALISATION

Durant les deux dernières décennies, la scène gouvernementale roumaine a été marquée par une grande instabilité. Des conflits politiques saillants ont produit des exécutifs plutôt volatils, avec des majorités parlementaires

fragiles (voir tableau 1). Le taux d'instabilité gouvernementale reste très élevé². Entre 1990 et 2003, la durée moyenne des exécutifs roumains était de 1,34 année, tandis que les gouvernements plus récents bénéficient toujours de moins de deux années pour mettre en œuvre leurs politiques (1,58 année). En outre, les négociations politiques continues ont produit des remaniements fréquents. Les ministres roumains sont, en règle générale, des acteurs éphémères de la prise de décision. D'une manière similaire à d'autres pays de la région³, les mandats de ces élites sont d'environ la moitié de la durée d'un mandat de leurs homologues occidentaux (Blondel *et al.*, 2007). Pour plus d'un tiers des ministres roumains, le mandat s'achève avant douze mois.

Devant cette instabilité endémique, les partis politiques ont opté pour une stratégie devenue classique à l'Occident pendant les périodes d'instabilité (Dogan & Campbell, 1957). La stratégie de « recyclage » (ou de rotation) des représentants dans les fonctions publiques favorise les nominations multiples dans des portefeuilles de l'exécutif. Les discontinuités des mandats sont mises en balance avec l'expérience décisionnelle des élites qui font partie du noyau dur des gouvernements. Dans le cas roumain, à partir même des années 1990, la logique de re-sélection a favorisé la promotion dans l'exécutif d'anciens ministres ou de leurs adjoints politiques (les secrétaires d'État). Ainsi, 35 % des nominations ministérielles ont concerné d'anciens ministres, tandis qu'un tiers des ministres ont occupé des mandats de secrétaires d'État avant leur promotion. Ce type de professionnalisation, qui favorise le cumul des expériences exécutives, ne constitue pas un effet de la transition, mais une quête constante de l'expertise politique. Si au début des années 1990, la rotation des ministres était une caractéristique des gouvernements non issus des élections, la pratique est devenue quasi généralisée.

2. Nous utilisons comme critères de distinction pour la délimitation des gouvernements : le changement du Premier ministre, les élections ou la démission du gouvernement (LJPHART, 1984). Nous avons choisi d'éliminer le critère concernant le changement de la composition politique du gouvernement vu les recompositions continues dans les logiques des alliances et des coalitions.

3. La période de préadhésion se caractérise par l'instabilité gouvernementale dans des pays comme la Hongrie (2,39 années), la République tchèque (2,50), la Pologne (1,69) ou la Lituanie (1,57) (BLONDEL *et al.*, 2007). Les évolutions récentes des exécutifs confirment cette tendance : entre 2004 et 2014, la durée moyenne des gouvernements en Hongrie avait été de 2,35 années et 1,46 année en République tchèque. Le remplacement fréquent des élites et la durée réduite des mandats des élites roumaines trouvent également des correspondances régionales : durant la dernière décennie, en Hongrie, les mandats des ministres ont duré en moyenne une année et demie (19,88 mois), tandis qu'en République tchèque un ministre potentiel pourrait espérer un mandat ne dépassant pas en moyenne un an et deux mois (14,91 mois).

Face à l'instabilité des équipes gouvernementales, les élites se trouvent profondément fragilisées par rapport à leurs partis d'origine. Les nominations successives demandent un appui constant de la part des instances de sélection. La politisation graduelle du recrutement, au sens où les nominations dans les fonctions publiques favorisent, avant tout, les membres des partis qui forment les gouvernements – un facteur important pour la professionnalisation politique –, a également contribué à la subordination des représentants dans les fonctions publiques au leadership central des partis (Katz, 2001). Le lobby auprès de la direction du parti devient essentiel pour la réussite en politique. De cette manière, même si les équipes gouvernementales, surtout au début de la transition, avaient intégré des non-affiliés, la plupart des ministres roumains sont membres des partis qui ont de l'ancienneté dans le militantisme partisan. Deux décennies après la chute du communisme, environ dix ans de loyauté formelle sont nécessaires pour être choisi par un parti. La croissance enregistrée au niveau de l'écart-type suggère qu'il ne s'agit cependant pas d'un échelon politique imperméable au changement, mais que les partis politiques choisissent de maintenir au niveau des institutions-clés certains seniors du parti (afin de se prémunir contre la menace de trahison politique).

D'autres logiques caractéristiques de l'emprise des partis sur le gouvernement suggèrent que l'expérience décisionnelle à l'intérieur de l'exécutif se double d'une logique de politisation de la sélection gouvernementale. Au total, plus de la moitié des ministres du postcommunisme roumain ont été aussi des leaders de la direction centrale des partis. Les coalitions éclectiques (ou instables) semblent favoriser surtout la nomination des dirigeants politiques disposant des hautes fonctions à la direction des partis, tandis que les formules gouvernementales à parti dominant ou à majorité parlementaire non divisée sont censées réduire le taux des leaders du parti. Cette emprise des partis sur le gouvernement présente en même temps des limites. Les partis politiques analysés ne semblent pas sanctionner la duplicité politique. Nous retrouvons parmi les ministres de la période récente (2004-2014) trente et une personnes qui avaient quitté leur parti d'origine afin de rejoindre l'organisation politique qui avait opéré leur nomination.

La politisation des équipes gouvernementales avec ses trois composantes (affiliation politique, ancienneté, et fonctions dirigeantes au niveau du leadership du parti) a été accompagnée d'un autre élément, souvent associé à la

Tableau 1. Les gouvernements roumains postcommunistes (1990-2014)

Gouvernement	Durée (mois)	Durée ministres		Formule gouvernementale	Vote investiture		Majorité Parlement	
		Moyenne	E.T.		Pour	Contre	Cdep	Sénat
ROMAN II 29.06.1990 –15.10.1991	16	13,27	4,32	FSN	330	11	293	95
				FSN, PNL				
STOLOJAN 16.10.1991-12.11.1992	13	12,95	0	FSN, PNL	-	-	318	104
				FSN, PNL			314	100
VĂCĂROIU 13.11.1992-10.12.1996	49	27,71	16,7	PDSR	260	203	196	79
				PDSR, PUNR			158	68
				PDSR, PUNR			155	68
				PDSR			134	63
CHORBEA 11.12.1996-15.04.1998	16	10,54	5,52	CDR, UDMR, PSDR, PD	316	152*	200	87
VASILE 16.04.1998-13.12.1999	20	13,44	6,47	CDR, UDMR, PSDR, PD	317	124	195	85
				CDR (sans PAR), UDMR, PSDR, PD				
ISĂRESCU 14.12.1999-12.12.2000	12	10,32	2,87	CDR (sans PAR), UDMR, PSDR, PD	305	35	186	77
NĂSTASE 13.12.2000-21.12.2004	48	25,35	14,6	PSD + PUR	314	145	182	77
							198	77
							198	74
							188	74
				PSD			188	74
TĂRICEANU 29.12.2004-22.12.2008	48	17,66	12	PNL + PD + UDMR + PCC	265	200	171	70
				PNL + PD + UDMR			140	60
				PNL + UMDR			302	27
							82	34
BOC 1 22.12.2008-23.12.2009	12	9,74	3,26	PDL + PSD	324	115	229	100
BOC 2 23.12.2009-9.02.2012	26	15,48	8,39	PDL + UDMR + UNPR	276	135	166	102
UNGUREANU 9.02.2012-27.04.2012	2	1,89	0,45	PDL + UDMR + UNPR	237	2	197	69
PONTA 1 7.05.2012-21.12.2012	7	5.70	2.79	USL	284	92	152	68
PONTA 2 21.12.2012-5.03.2014	15	13.42	6.48	USL+UNPR	402	120	274	121

Source : site de la Chambre des Députés, www.cdep.ro. Durées ministres : durée moyenne d'un mandat ministériel (la rotation interne n'est pas prise en considération) ; E.T. : écart-type.

Tableau 2. Expérience politique et publique des ministres roumains 1990-2014 (années)

		1991	1992	1996	1998	1999	2000	2004	2008	2009	2012a	2012b	2014
Ancienneté dans le parti	M.	0,92	1,54	5,16	8,08	8,21	6,46	8,08	10,36	11,05	11,31	13,23	12,84
	E.T.	0,27	0,76	2,05	2,36	2,41	3,16	5,27	5,15	6,48	7,83	6,51	8,16
Expérience politique	M.	0,9	1,00	2,82	6,57	5,65	5,29	4,89	8,39	9,96	9,84	10,78	11,76
	E.T.	0,44	0,96	2,75	2,44	3,22	4,36	5,60	5,34	6,38	6,56	6,75	6,25

Source : calculs basés sur nos propres données. M. : moyenne ; E.T. : écart-type. Ancienneté dans le parti : calculée uniquement pour les ministres ayant une affiliation politique lors de leur nomination (à partir de la première date d'adhésion à un parti politique après 1989). Expérience politique : durée moyenne écoulée à partir de la première nomination dans une fonction publique jusqu'au moment de la nomination dans une fonction exécutive (pour tous les membres du gouvernement). Les deux indicateurs ne prennent pas en considération les sorties et les retours sur la scène politique.

professionnalisation politique, notamment la valorisation de la longévité en politique. Si au début des années 2000, cinq années d'expérience politique (dans diverses fonctions publiques) suffisaient pour devenir ministre, à partir de 2008, il faut attendre en moyenne plus de huit ans avant de recevoir l'appui d'un parti. Cette logique de la professionnalisation, selon laquelle la durée de l'apprentissage politique permettrait la naissance d'un métier politique, a été renforcée par l'émergence de modèles stables de carrière. Les filières politiques formelles pour devenir ministre se sont imposées graduellement dans le postcommunisme roumain : la filière parti-parlementaire ou la cooptation des hauts fonctionnaires constituent des « voies royales » vers l'exécutif (Blondel, 1986). Ainsi, le législatif constitue le grand tremplin pour une nomination ministérielle : environ 60 % des membres des gouvernements sont également des élus de l'Assemblée. La « parlementarisation » du régime par voie de recrutement ne suit cependant pas le *cursus honorum* à la française (la promotion d'anciens élus du local qui deviennent ensuite des représentants de la nation et des ministres ; Dogan, 1979). Au contraire, il existe dans le cas roumain une centralisation dans les nominations exécutives. L'expérience politique au niveau local a été reconnue tardivement, en 2005, avec un tiers des ministres qui avaient commencé leur carrière au niveau des unités territoriales. Cette tendance est épisodique car elle semble

s'évanouir à partir de 2009. La réforme du Code électoral (Loi 35/2008) qui introduisait les circonscriptions uninominales dans les élections pour l'Assemblée nationale avait fourni aux partis un substitut fonctionnel pour la relation avec le local (les députés devant maintenir des relations directes avec les autorités locales et avec la circonscription). En outre, la filière mandarinale avait connu un processus de consolidation. Plus d'un tiers des ministres se prévalaient d'une expérience bureaucratique avant leur nomination. Même si on ne peut pas parler d'une véritable cooptation des hauts fonctionnaires (la mise en application du Statut des fonctionnaires publics date de 2001), l'expertise « technocratique » au niveau de l'administration de l'État constitue une ressource valorisée pendant toute la transition. Tout en suivant le modèle français (Suleiman, 1974), dans l'après-adhésion, la Roumanie rejoint les pays de la région dans l'adoption d'une logique de sauvegarde d'un savoir-faire décisionnel.

Le cumul des mandats politiques, la longévité sur la scène politique et la politisation des trajectoires ministérielles conduisent donc à la création d'un véritable rôle du parti dans l'accession aux fonctions publiques. Cependant, ces éléments de proto-professionnalisation devraient être confrontés à d'autres indicateurs qui suggèrent la prévalence d'autres ressources censées mieux expliquer le devenir politique. Vingt-cinq ans après l'écroulement du régime communiste, le monde académique représente encore une des dimensions principales de légitimation en politique. Si les intellectuels se sont confrontés à un isolement politique vers la fin de la transition, l'appartenance des ministres au monde universitaire a continué d'influer sur la formation récente des équipes ministérielles. Entre 30 et 40 % des leaders politiques ont détenu ou détiennent encore des ressources de savoir (membres des universités et des centres de recherche). D'une part, l'expérience au niveau académique constitue une source de savoir-faire et d'expertise nécessaire à tout processus de professionnalisation. D'autre part, étant donné l'importance de l'ancienneté dans la politique et dans les partis pour la sélection gouvernementale, il semble que les leaders politiques préservent un statut équivoque en agissant en tant que liants cachés entre le monde universitaire et le politique. Une situation analogue peut être identifiée dans les rapports noués entre la société civile (les associations non gouvernementales, les groupes professionnels, etc.) et le monde politique. En moyenne, un quart des ministres de la dernière décennie en Roumanie présentent des affiliations (passées) avec le monde associatif. Même si l'expérience dans le

Tableau 3. Filières pour devenir ministre en Roumanie 1990-2014

	Composantes			
	1	2	3	4
Ressources universitaires	.016	-.762	.051	-.110
Dirigeant local	.014	.640	-.289	-.035
Parlementaires	.843	.115	-.037	-.031
Positions politiques échelons inférieurs exécutif	-.094	.083	.174	.875
Ancien ministre	.283	-.233	-.562	.502
Fonctionnaire public	.005	-.154	.792	.218
Ressources économiques	.144	.660	.202	-.076
Direction centrale de parti	.853	.006	-.040	-.005

*Procédure d'extraction : Analyse factorielle en composantes principales.
Méthode de rotation orthogonale Varimax avec normalisation Kaiser.*

milieu associatif constitue dans les démocraties occidentales une occupation qui facilite l'accès au politique (et une professionnalisation rapide des acteurs politiques), la superposition des deux sphères rend problématique la séparation entre les critiques publiques du pouvoir et la décision politique (Cairney, 2007 ; Allen, 2013).

Les liens entre certains secteurs de la société et les représentants dans la fonction publique se sont diversifiés vers le début des années 2000. Du coup, des élites politiques ont été promues dans la fonction publique aussi en vertu de leur capacité pécuniaire. En 2000-2004, plus de 20 % des ministres avaient des liens directs ou des expériences antérieures dans le secteur économique, tandis qu'après cette date le taux des ministres entrepreneurs a gravité autour 36 à 40 %. Ce phénomène relativement récent de superposition entre le monde politique et le monde économique semble s'instituer comme une règle générale dans plusieurs pays de la région (Semenova, Edinger & Best, 2014). Le langage technicisant et la complexification de la prise de décision contribuent au renforcement de la légitimité des leaders qui proviennent du monde de l'entreprise – des hommes d'affaires, des managers ou des membres des conseils d'administration des multinationales. Ces ressources s'ajoutent aux expériences politiques et ce, malgré le potentiel de dérive en ce qui concerne l'intégrité des leaders politiques (conflit d'intérêts, appropriation des ressources publiques à des fins privées, corruption, etc.). Il semble que, malgré la présence des ressources politiques formelles, une

certaine logique de mélange entre public et privé, et entre politique et économique, empêche l'émergence du métier politique en tant que profession à part entière.

Le profil des élites gouvernementales en Roumanie présente un mélange inextricable de professionnalisation politique *stricto sensu* et de non-différentiation fonctionnelle entre les ressources politiques et des ressources sociales et économiques (bien après la première nomination dans une fonction publique). Malgré la variation des modèles de recrutement à travers la période, une approche descriptive, basée sur une analyse factorielle, permet d'identifier quatre grandes composantes dans la sélection gouvernementale (Tableau 3) : (1) la filière parti parlementaire classique [Eigenvalue 1.729, variance 21.613], (2) une composante directe ou semi-directe de patronage politique – renvoyant aux ressources locales et économiques [Eigenvalue 1.442, variance 18.031], (3) une composante technocratique – visant les ressources du savoir-faire bureaucratique et académique [Eigenvalue 1.089, variance 13.610] et finalement, (4) la dimension de recyclage/promotion politique à l'intérieur de l'exécutif [Eigenvalue 1.003, variance 12.534].

3. RÉSEAUX SEMI-PRIVÉS ET LOGIQUES EXTRAPOLITIQUES

La consolidation des logiques d'intégration des élites politiques postcommunistes et la normalisation du pouvoir sont évidentes dans l'évolution des carrières gouvernementales. Les gouvernants semblent suivre un processus rapide de professionnalisation, sans pour autant exclure la possibilité que d'autres logiques de recrutement puissent mieux expliquer le choix des ministres. La tension entre l'informel et le formel, une caractéristique de tous les régimes transitionnels, touche également la formation des équipes gouvernementales.

3.1. L'importance de l'informel dans les carrières politiques postcommunistes

Au début du postcommunisme, il existe un mélange spécifique entre les principes de reproduction des anciens membres de la nomenklatura communiste, la promotion des réseaux privés universitaires ou des instituts de recherche (Ionascu, 2007) et le simple hasard. Ainsi, le premier leader de l'exécutif roumain, Petre Roman, fut sélectionné « dans un cercle restreint » (Iliescu, 1994), avec l'accord du futur président du pays en raison de relations

familiales et de liens professionnels au sein de l'École polytechnique (Iliescu & Tismăneanu, 2004). Les cinq premières années qui suivirent son mandat ont été marquées par des Premiers Ministres indépendants – Stolojan et Văcăroiu, promus en vertu d'une logique d'expertise et de cooptation. Leur longue expérience des structures technocratiques du pouvoir gouvernemental d'avant 1989, notamment dans le secteur des finances et de l'économie, les propulse sur le devant de la scène politique roumaine (Stolojan, 2003 ; Văcăroiu & Smeureanu, 1998). Leur recrutement repose sur des principes de recommandation, qui s'appuient surtout sur des réseaux « bureaucratiques » et « économiques » (Văcăroiu & Smeureanu, 1998). Jusqu'à la fin des années 1990, la sélection des Premiers ministres suit une logique atypique. Les partis sont tenus à l'écart des processus de désignation au sein de l'exécutif, en raison de la fragmentation de la coalition gouvernementale.

Certains ministres sont nommés en leur absence par des proches (Vătăşescu, 1996 ; Negriţoiu, 2003), tandis que d'autres sont promus sur la base de connaissances personnelles. Malgré le fait que les Premiers Ministres de l'époque s'arrogent après coup l'autorité dans la sélection gouvernementale (entretien P. Roman, voir liste des entretiens en annexe), les instances de sélection réelles n'étaient ni la personne du Premier ministre, ni les partis en plein processus de consolidation. La contradiction entre le discours portant sur la promotion des acteurs politiques en vertu d'un mérite personnel et l'importance d'autres ressources, moins visibles, devient manifeste lorsqu'on essaie d'expliquer, par exemple, certaines démissions du gouvernement :

« L'explication de leur départ [des ministres et des secrétaires d'État de l'équipe gouvernementale] me semble aujourd'hui plus claire. Ils ont vu qu'on était en train de se confronter à une situation très difficile, que tout l'ancien système communiste commençait à se mobiliser contre nous et qu'on avait de grands problèmes. Ils détenaient des informations réalistes et ils avaient opté pour diverses sorties, surtout ceux qui venaient des anciennes structures de la Securitate. »

(Entretien Petre Roman.)

La sélection en réseau sur la base des relations personnelles se prolongea durant la période ultérieure, lorsque Văcăroiu (1992-1996) nomma au gouvernement ses anciens collègues du ministère des Finances d'avant et d'après 1989 (à cette époque indépendants pour la plupart). Diverses filières sont sui-

vies pour la formation de l'exécutif : bureaucrates de l'échelon secondaire de l'État communiste, fidèles du Président, proches des membres consacrés du gouvernement ou encore délégués du parti naissant. Ainsi, un des ministres de plusieurs gouvernements des années 1990 nous a déclaré :

« Je suppose qu'ils ont pris en considération mon expérience dans le domaine, les attitudes que j'avais prises dans l'exercice de ma profession et mon passage dans deux ministères avant la révolution, chose qui m'avait donné la possibilité de connaître concrètement les mécanismes de fonctionnement du ministère, les relations entre les structures... même si mon expérience était de l'ancien régime et non pas d'un régime démocratique. »

(Entretien Victor Babiuc.)

Il faudrait mentionner d'ailleurs que les gouvernements des années 1990 avaient fonctionné comme des dispositifs de recrutement (ou de renouvellement) des partis. En effet, beaucoup de secrétaires d'État (mais aussi des ministres indépendants) nommés durant cette étape sur la base de relations personnelles ou d'autres ressources (par exemple l'appartenance au monde académique ou syndical) sont entrés en politique et sont devenus ensuite ministres, parlementaires, etc. Si la plupart de telles tentatives de cooptation ont été réussies, il y a également des exceptions notables, comme celle de Victor Ciorbea, qui est devenu ensuite Premier ministre pour l'opposition :

« Vers la fin de l'année 1992, le pouvoir de l'époque s'est rendu compte qu'il risquait de perdre le contrôle de la plus forte confédération syndicale... et dans ce contexte, ils ont imposé la fusion avec Fratia qui se trouvait sous le contrôle direct de Miron Mitrea⁴ et de son groupe. Après la fusion, j'en ai eu la confirmation. Effectivement, Mitrea entrait partout comme chez lui. Je me suis opposé à l'intérieur de l'organisation à toute collaboration et subordination par rapport au pouvoir politique en place. Ils ont essayé de m'acheter en m'offrant le portefeuille de ministre d'État

4. Miron Mitrea était le leader de la Confédération syndicale Fratia au début des années 1990. En 1993, il fonde un parti politique (à base syndicale), le Parti de la solidarité nationale, qui fusionne avec le parti socio-démocrate (PDSR). En 1995, il devient vice-président du PDSR. À partir de 1996 jusqu'en 2015, il exerce cinq mandats successifs en tant que parlementaire et est nommé ministre du Transport puis des Travaux publics dans le gouvernement socio-démocrate (2000-2004).

et de ministre du Travail et de la Protection sociale. J'ai été appelé pendant 6, 8 mois à maintes reprises pour cette offre et j'ai refusé. À partir de mars 1994, j'ai dénoncé publiquement les relations entre le pouvoir et le groupement Mitrea... En septembre 1994, j'ai signé un document, un protocole de collaboration ouverte avec la direction de l'époque de la Convention démocratique, avec le président de la CD de l'époque, Emil Constantinescu, et j'ai bien entendu obtenu l'accord plénier du Senieur Coposu. »

(Entretien Victor Ciorbea.)

3.2. L'affirmation progressive des partis dans les nominations politiques

Le premier grand moment de rupture et de structuration dans la sélection ministérielle a lieu lors de la première alternance au pouvoir en 1996-2000. Durant cette période, les leaders de l'exécutif perdirent le peu d'influence qu'ils avaient dans la construction de leurs équipes au profit du leadership des partis membres de la coalition. L'ancrage dans un parti (bien que reposant toujours sur des relations personnelles) devient un des prérequis pour l'attribution d'une fonction ministérielle. La plupart des ministres se connaissent entre eux et ont travaillé ensemble surtout à l'Assemblée (entretiens Ionescu, Nicolai). Même si les logiques de sélection dépendent des partis d'origine (et de l'habileté des partis à imposer certains ministres), l'échec ou la marginalisation des indépendants ou des personnes qui ne disposent plus du soutien substantiel du parti suggèrent la naissance de la représentation politique classique au sein des gouvernements (entretiens Babiuc, Dăianu). Ainsi, l'ancien ministre des Finances nous a déclaré, malgré l'importance de son ministère :

« Je n'ai pas eu de soutien politique, c'est la raison pour laquelle je suis sorti du gouvernement. Je me sentais souvent comme un corps étranger, peut-être que je l'étais... Peut-être aussi le fait que le Parti national libéral avait préparé le portefeuille pour Remes, et que moi je suis venu avec un groupe parachuté par le président Constantinescu, avait-il joué un rôle. Nommé contre la volonté du parti. Tout comme Serbanescu avait été imposé au PNTcd en tant que ministre de la Réforme... Et aussi l'absence d'expérience. Comme je n'étais pas un homme politique je n'ai pas su cultiver mes relations politiques. »

(Entretien Daniel Dăianu.)

On est cependant loin du fonctionnement paradigmatique d'un parti au gouvernement. Les fonctions sont négociées, réclamées par les leaders des partis afin de contenter leurs fidèles. On passe même à la création de ministères supplémentaires afin de pouvoir récompenser l'activisme partisan ou les relations d'amitié dans la coalition (Ciorbea & Vălenaș, 2003). Les élites intègrent les institutions et non l'inverse. Il s'agit d'une période où les réseaux dominent le gouvernement, où des factions se disputent la primauté quant à l'accès aux ressources ou encore sont pacifiées par la redistribution des fonctions publiques. La description d'une telle trajectoire antérieure à la nomination est résumée ainsi par un ancien ministre :

« En 1992, j'étais élu parlementaire et à la Commission de Défense, le PNTcd n'avait personne. Et alors, c'est moi qui y suis allé et parce que j'avais une certaine... disons influence dans le parti, j'ai été élu secrétaire de la commission... En vérité on n'avait personne là-bas et j'avais demandé à Coposu, et le président Coposu avait dit "oui", qu'il s'agissait d'une bonne solution... En 1996, lorsqu'on avait soulevé le problème [des nominations dans le gouvernement]... Initialement j'étais candidat pour devenir ministre... Ce qui est certain c'est que j'étais nommé de la part du parti. Moi j'étais à la table [des négociations] et personne n'avait contesté ma nomination en tant que secrétaire d'État. Le seul souci, c'était que je ne voulais pas quitter ma place au parlement, et j'avais dit qu'au lieu de quitter ma position au parlement pour devenir secrétaire d'État, je préférais être parlementaire. Et alors ils avaient trouvé... l'idée de secrétaire d'État, membre du gouvernement. »

(Entretien Constantin Dudu Ionescu)

Les procédures de sélection sont loin d'être unifiées. Le Parti démocrate, qui avait connu l'exercice gouvernemental au début des années 1990 (en tant que faction des sociaux-démocrates), institua des principes de promotion et de valorisation du leadership du parti et des expériences politiques antérieures. À l'opposé, les partis se trouvant pour la première fois au gouvernement mirent plutôt en avant des principes éclectiques imbriquant ressources académiques et relations personnelles. Les critères variables de sélection engendrèrent des blocages et des asymétries dans le fonctionnement des exécutifs. En outre, pour la première fois, les conflits saillants pour

la primauté gouvernementale provoquèrent des accusations et des attaques visant l'intégrité des collègues impliqués dans des affaires de corruption (Constantinescu, 2004). À partir des années 2000, la scène politique se clarifie et se professionnalise. La désignation du dirigeant de l'équipe gouvernementale s'inscrit dans la logique d'un parlementarisme classique, où le Premier ministre est également le leader du parti au gouvernement. À partir de cette date, tous les premiers ministres furent également les présidents du principal parti formant l'exécutif. Ces leaders n'étaient plus des nouveaux entrants dans la politique et ils avaient bien compris que leur capacité à diriger l'exécutif reposait en grande partie sur leur autorité à l'intérieur de l'organisation politique d'origine (Entretien Năstase). Une seule exception à cet égard s'impose dans la période récente : Mihai Răzvan Ungureanu (février-avril 2012). Intellectuel, ayant de l'expérience en tant que ministre mais aussi en tant que diplomate, Ungureanu bénéficia à travers sa carrière du soutien de ses pairs (Ungureanu, 2006). Sa nomination à la tête du gouvernement, qui avait comme but principal d'assurer la continuité décisionnelle jusqu'aux élections, a fini dans une impasse. L'adoption d'une motion de censure le contraignit à abandonner sa fonction au bout de deux mois. Le cas d'Ungureanu montre d'ailleurs l'importance acquise par la socialisation préalable au sein des partis et la précarité de toute tentative de recourir à des personnes qui ne disposent pas de relations avec les bases territoriales et les élus du parti qui assurent le soutien parlementaire.

3.3. L'imbrication des logiques formelles et informelles

À partir du début des années 2000, la plupart des nominations conjuguent des logiques de parti et des relations personnelles. La formalisation des nominations s'accompagne de principes éclectiques de sélection. La formation de l'équipe gouvernementale de la période 2000-2004 prend en considération plusieurs critères – en particulier la loyauté au parti durant la période d'opposition ; l'ancrage territorial des responsables politiques ; la diversification des élites - le rajeunissement des acteurs politiques, tout comme la continuité de certaines figures clés du parti (entretiens Năstase, Andronescu).

« L'équipe avait pris contour dans l'opposition, au Parlement... Je n'avais pas gardé beaucoup de personnes des gouvernements de 1990-1996. J'avais essayé de mélanger les générations, en recrutant des gens très jeunes, et j'avais compté sur des gens que

je connaissais directement du ministère des Affaires étrangères... j'avais coopté un groupe d'amis de la région de Cluj qui ont été extrêmement efficaces... et une partie de l'équipe plus ancienne, une équipe qui faisait le lien avec la période antérieure... des organisateurs exceptionnels. »

(Entretien Adrian Năstase.)

La plupart des nominations de la période résultent de la manière dont le PDSR/PSD avait mené sa politique de recrutement. Les leaders du PSD avaient systématiquement encouragé la sélection par cooptation et accumulation de l'expérience politique. L'intégration d'acteurs politiques ayant occupé des fonctions exécutives, que ce soient des indépendants ou des membres de parti dans des positions éligibles sur les listes parlementaires, puis leur promotion dans les équipes gouvernementales, avaient encouragé la cohésion du parti. Une trajectoire typique, surtout pour les représentants du PSD de la première moitié des années 2000, pourrait être résumée par l'expérience suivante :

« Je dirais que je suis entrée en politique presque par hasard. En 1995, j'étais la doyenne d'une des facultés de l'École polytechnique... et j'ai dû frapper à maintes reprises à la porte du ministre. Ainsi, j'ai fait la connaissance du ministre de l'Enseignement de l'époque... Vers la fin de l'année 1995... le ministre m'avait appelé et il m'avait demandé de donner un coup de main... Je n'étais pas membre de parti... À la fin du mandat on m'a proposé de m'inscrire sur les listes [des candidats] pour les élections de 1996. Cela me semblait un honneur... En 2000, le PSD a gagné les élections... et j'ai reçu la proposition de devenir ministre de l'Enseignement. »

(Entretien Ecaterina Andronescu.)

La création du gouvernement Tăriceanu, en 2004, confirme partiellement ces nouvelles tendances. Le parti du Premier ministre Tăriceanu (PNL) avait choisi ses ministres parmi les fidèles du Premier ministre dans le parti. L'UDMR avait promu des acteurs politiques plus jeunes disposant également d'une longue expérience politique. Mais bien au-delà de ces caractéristiques personnelles, le président du parti, devenu vice-Premier ministre, avait favorisé pour de telles fonctions plutôt des acteurs politiques qui lui étaient proches. Enfin le PD avait opté pour ne pas proposer « les grands » du parti

(ce qui d'ailleurs expliqua les pressions politiques en faveur de la démission du gouvernement et l'organisation d'élections anticipées). Tout comme en 1996-2000, les indépendants ou les marginaux dans les partis, choisis pour leur prestige public, ont plutôt des présences éphémères dans les équipes gouvernementales. Ils invoquent à l'occasion de leur démission soit des pressions sur la politique de sélection à l'intérieur des ministères qu'ils dirigeaient (Popescu, 2005) soit le sous-financement de leur secteur d'activité (Miclea, 2005), ou encore le fait que des restructurations gouvernementales ont vidé de signification leurs mandats en favorisant d'autres ministres de la coalition (Vicol, 2005). Des ministres indépendants ont également dénoncé après coup des pressions qu'ils avaient subies, notamment liées à la protection illicite de collègues de l'équipe gouvernementale (Macovei, 2014).

En 2007, le gouvernement Tăriceanu devient minoritaire. Le Premier ministre intègre dans le gouvernement des acteurs politiques membres de l'opposition. En outre, la question de l'intégrité politique des élites commence à soulever des problèmes dans le processus de nomination. La période Tăriceanu est ainsi marquée par des accusations récurrentes de corruption de ses représentants. Les réactions publiques à la mise en accusation des leaders politiques divergent. Une partie des élites politiques associe les nombreux dossiers de corruption contre les ministres au dévoilement des pratiques privées du pouvoir (surtout les membres de l'opposition, lire Ponta, 2014), tandis que d'autres représentants de la direction des partis pris pour cibles accusent « le chantage politique » qui sous-tend les instruments juridiques (Nicolai, BBC, 13 juin 2007). Néanmoins, à partir de 2007, une grande partie des membres des équipes gouvernementales sont l'objet d'investigations pour de potentielles affaires de corruption. Plus récemment, les équipes gouvernementales dirigées par Emil Boc rassemblent à la fois d'anciens ministres du Parti Démocrate, et de nouveaux venus, surtout des proches du président Traian Băsescu.

Des filières informelles expliquent la sélection gouvernementale. Les scandales récents portant sur l'intégrité des ministres montrent la persistance des logiques de réseau. Les investigations en cours ont relevé une tendance poussée à l'attribution de contrats préférentiels, aux pots-de-vin et aux coopérations transpartisanes liés à des relations qui précèdent la nomination dans les fonctions publiques. Néanmoins, des réseaux apolitiques de promotion et d'autres principes de recommandation extra-partisane persistent

pour l'entrée et la promotion dans la fonction gouvernementale (Ungureanu, 2006 ; Paleologu, 2006). Ces réseaux sont importants pour la première nomination dans une fonction exécutive, mais aussi pour la cooptation des nouveaux venus, à savoir les membres du monde académique, dans des positions publiques :

« Les superpositions biographiques sont plus qu'une coïncidence de génération. Nous venons de la même pépinière formée par Andrei Plesu, le Collège la Nouvelle Europe, et nous sommes animés par le même esprit. Nous avons la même chimie spirituelle et nous croyons qu'il faut construire, même en partant de la base, la méritocratie qui devrait bâtir le futur de ce pays. »

(Ungureanu, 2006.)

Les différences entre les partis ne sont cependant pas négligeables. D'un côté, les sociaux-démocrates (les deux derniers gouvernements Ponta), bien que moins institutionnalisés par rapport au début des années 2000, montrent une tendance à entremêler les logiques de cooptation des nouveaux venus par recommandation et la valorisation de l'expérience acquise. D'un autre côté, la droite politique se trouve toujours à la recherche d'un juste milieu entre la promotion des anciens leaders (dont la proportion est moins élevée que dans le cas de la gauche) et le besoin de renouvellement politique (qui passa jusqu'à présent par un principe de personnalisation dans la cooptation).

CONCLUSIONS

La question de la sélection des élites politiques reste un sujet relativement peu étudié en Roumanie. L'analyse montre que la politisation des équipes gouvernementales et le contrôle du gouvernement par les partis n'ont pas écarté les logiques semi-privées du politique. Malgré l'emprise des partis sur les gouvernements, l'importance des ressources extrapolitiques est loin de s'évanouir. Le système des relations personnelles (qui a joué un rôle important dans le remplacement des élites politiques au début de la démocratisation roumaine) continue à expliquer l'accès rapide à une fonction gouvernementale. Les principes de « recommandation » d'un tiers ou encore la présence de ressources extrapolitiques au niveau de la sélection peuvent être identifiés aujourd'hui dans les démocraties contemporaines où le patronage est inscrit dans la pratique décisionnelle (par exemple : Italie, Espagne,

Autriche, Belgique, etc.). En fait, ce qui est spécifique au cas roumain, c'est le très haut degré d'indifférenciation fonctionnelle entre l'espace public et l'espace privé, phénomène qui participe directement à l'érosion des relations de confiance et de discipline à l'intérieur d'un parti politique.

Plusieurs éléments concourent à l'explication de la qualité de la démocratie dans les sociétés contemporaines (par exemple élections compétitives, pluralisme démocratique, participation politique, responsabilité des acteurs, etc.). Néanmoins, le cas roumain semble suggérer que la différence (entre les divers pays) dans l'intégration des élites ne réside pas uniquement dans des facteurs exogènes au recrutement (de nature institutionnelle). Les logiques sous-jacentes aux nominations publiques peuvent fournir une explication alternative pour l'émergence de l'instabilité politique, des pathologies ou des dérives démocratiques. Nous pouvons ainsi lire les affaires de corruption et l'essor de la rue en Roumanie par le biais de la non-correspondance entre l'idéal type du parti au gouvernement en tant qu'instance ultime de sélection pour la fonction publique et la pratique politique dominée par les loyautés parfois imprédictibles des acteurs politiques.

RÉFÉRENCES

*** (1994, 1996, 1997), *Personalitati publice, politice 1992-1994 ; 1995-1996 ; 1996-1997* [Personnalités publiques, politiques 1992-1994], Bucarest : Holding Reporter.

*** (1994), *Protagonisti ai vieții publice* [Les protagonistes de la vie publique], 3 vol., Agenția Națională de Presă Bucarest.

ALLEN Peter (2013), « Linking Pre-Parliamentary Political Experience and the Career Trajectories of the 1997 General Election Cohort », *Parliamentary Affairs*, vol. 66, n° 4, p. 685-707.

BATORY Agnes (2012), « Why do anti-corruption laws fail in Central Eastern Europe? A target compliance perspective », *Regulation & Governance*, vol. 6, n° 1, p. 66-82.

BLONDEL Jean (1986), *Government Ministers in the Contemporary World*, London : Sage.

BLONDEL Jean & MANNING Nick (2002), « Do Ministers Do What They Say? Ministerial Unreability, Collegial and Hierarchical Governments », *Political Studies*, vol. 50, n° 3, p. 455-476.

BLONDEL Jean, MULLER ROMMEL Ferdinand & MALOVA Darina (2007), *Governing New European Democracies*, London : Palgrave Macmillan.

CAIRNEY Paul (2007), « The Professionalisation of MPs: Refining the 'Politics-Facilitating' Explanation », *Parliamentary Affairs*, vol. 60, n° 2, p. 212-233.

CIORBEA V. & VĂLENAȘ L. (2003), *Republica ireponsabililor - Convorbiri cu Victor Ciorbea* [La République des irresponsables- Discussion avec Victor Ciorbea] Bucarest : Tritonic.

CONSTANTINESCU E. (2004), *Timpul dărâmării, timpul zidirii* [Le temps de l'écroulement, le temps de l'édification], Vol. II et III, Bucarest : Universalia.

COSTA Olivier & KERROUCHE Éric (2007), *Qui sont les députés français? Enquête sur des élites inconnues*, Paris : Presses de Sciences Po.

CRISAN Gheorghe (2004), *Piramida puterii – Oameni politici si de stat, generali si ierarhi din Romania (decembrie 1989-10 martie 2004)* [La pyramide du pouvoir- Des hommes politiques et d'Etat, généraux et évêques], vol I et II, Bucarest : Pro Historia.

CULIC Irina (2006), « From Amateur Revolutionaries to Professional Politicians: The Transformation of the Romanian Political Elite, 1990-2004 », *International Journal of Sociology*, vol. 36, n° 1, p. 70-93.

CZUDNOWSKI M. (1975), « Political Recruitment », in F. Greenstein & N. Polsby (dir.), *Handbook of Political Science, vol. 2, MicroPolitical Theory*, Addison-Wesley Publishing Company, p. 155-242.

DOGAN Mattei (1979), « How to Become a Cabinet Minister in France. Career Pathways, 1870-1978 », *Comparative Politics*, vol. 12, n° 1, octobre, p. 1-24.

DOGAN Mattei (2003), « Introduction. Diversity of Elite Configurations and Clusters of Power » in M. Dogan (dir.), *Elite Configurations at the Apex of Power*, Boston : Brill, p. 1-17.

DOGAN Mattei (2007), « Parliamentarians as Errand-Boys In France, Britain, and the United States », *Comparative Sociology*, vol. 6, n° 4, p. 430-463.

DOGAN Mattei & CAMPBELL Peter (1957), « Le personnel ministériel en France et en Grande Bretagne », *Revue Française de Sciences Politiques*, vol. 7, n° 2, avril-juin, octobre-décembre, p. 313-345, 793-824.

EDINGER Michael (2010), « Elite Formation and Democratic Elitism in Central and Eastern Europe: A Comparative Analysis. », in H. Best & J. Higley (dir.), *Democratic Elitism: New Theoretical and Comparative Perspectives*, Leiden, Boston : Brill, p. 129-153.

EDINGER Michael & VOGEL Lars (2005), « Role Perceptions, Party Cohesion and Political Attitudes of East and West German Parliamentarians Findings from the Jena Parliamentary Survey (2003-4) », *Sociologický časopis/Czech Sociological Review*, vol. 41, n° 3, 2005, p. 375-399.

FRYE Timothy (2010), *Building States and Markets After Communism, The Perils of Polarized Democracy*, Cambridge: Cambridge University Press

GAXIE Daniel (2001), « Les enjeux citoyens de la professionnalisation politique », *Mouvements*, vol. 5, n° 18, p. 21-27.

GHERGHINA Sergiu (2014), *Party Organization and Electoral Volatility in Central and Eastern Europe: Enhancing Voter Loyalty*, London : Routledge.

HAZAN R. & RAHAT G. (2010), *Democracy within Parties Candidate Selection Methods and Their Political Consequences*, Oxford : Oxford University Press.

- HAZAN, R. & RAHAT, G. (2006), « Candidate Selection Methods and Consequences », in R. Katz & W. Crotty (dir.), *Handbook of Political Parties*, London :Sage, p. 109-122.
- HELLER William P. & MERSHON Carol (2009), *Legislative Party Switching, Parties and Party Systems*, New York : Palgrave Macmillan.
- HELLMAN Joel S. (1998), « Winners Take All: The Politics of Partial Reform », *World Politics*, vol. 50, n° 2, p. 203-234.
- ILIESCU I., TISMĂNEANU V. (2004), *Marele șoc Din finalul unui secol scurt* [Le grand choque. Du final d'un court siècle], Bucarest : Enciclopedică.
- ILIESCU Ion (1994), *Revoluție și Reformă* [Révolution et Réforme], Bucharest : Enciclopedică.
- IONASCU A. (2007), « Perenitatea Mostenirii Comuniste. O Analiza a Elitelor Guvernamentale » [La pérennité de l'héritage communiste. Une analyse des élites] in ICCMER, *Elite comunista înainte și după 1989* [L'élite communiste avant et après 1989], Bucarest : Polirom, p. 231-265.
- KATZ Richard S. (2001), « The Problem of Candidate Selection and Models of Party Democracy », *Party Politics*, vol. 7, no. 3, pp. 277-296.
- KELLER Suzanne (1963), *Beyond the Ruling Class. Strategic Elites in Modern Society*, New York : Random House.
- LIJPHART AREND (1984), « Measures of Cabinet Durability: A Conceptual and Empirical Evaluation », *Comparative Politics Studies*, vol. 17, n° 2, p. 256-279.
- MACOVEI Monica (2014) « Macovei: Tăriceanu m-a dat afară din Guvern când am refuzat să semnez acte ilegale » [Macovei : Tăriceanu m'a écarté du gouvernement lorsque j'ai refusé de signer des actes illégaux], *România Liberă*, le 4 septembre, interview par Andra Dumitru.
- MARVICK Dwaine (1976), « Continuities in Recruitment Theory and Research : Towards a New Model » in H. Eulau & M. Czudnozski (dir.), *Elite Recruitment in Democratic Politics. Comparative Studies Across Nations*, New York : Sage.
- MICLEA Mircea (2005), « Primul interviu după demisie » [premier entretien après la démission], *Adevarul*, 21 octobre.
- MUNGIU-PIPPIDI Alina (2002), *Politică după comunism*, Bucarest : Humanitas.
- NASSMACHER K-H. (2006), « Regulation of party finance », in R. Katz & W. Crotty, (dir.), *Handbook of Party Politics*, London :Sage, p. 446-456.
- NEGRITOIU Misu (2003) « Misu Negritoiu - Un bancher nesofisticat » [Misu Negritoiu un banquier pas sophistiqué], entretien réalisé pour la revue *Cariere* par Rodica Nicolae le 18 décembre 2003.
- NICOLAI Norica (2007), *Entretien BBC*, 13 juin.
- NORRIS P. (2006), « Recruitment », in R. Katz & W. Crotty (dir.), *Handbook of Party Politics*, London : Sage, p. 89-109.

- PALEOLOGU Toader (2006) « Filosofia bicicletei : dacă te oprești, cazii » [La philosophie de la bicyclette : si tu t'arrêtes, tu tombes], *Cariere*, le 6 septembre, interview par Rodica Nicolae.
- PONTA Victor (2014), « Primul Ministru Victor Ponta a fost invitatul emisiunii "Editie Speciala" » [transcription de l'entretien du Premier ministre dans le cadre de l'émission "Editie Speciala"], România TV, 26 Aout, www.gov.ro
- POPESCU Ionut (2005), « Demitere guvern. Ionut Popescu : O sa scriu despre bursa » [Limogeage du gouvernement. Ionut Popescu : Je vais écrire de la Bourse], *Evenimentul Zilei*, 14 septembre.
- PROTSYK Oleh & MATICHESCU Marius Lupsa (2011), « Clientelism and Political Recruitment in Democratic Transition: Evidence from Romania », *Comparative Politics*, vol. 43, n° 2, p. 207-224.
- ROBINS, Robert S. (1977), *Political Institutionalization and the Integration of Elites*, Beverly Hills, London : Sage.
- ROUSSO A. & STEVES F. (2006), « The effectiveness of anti-corruption programs. Preliminary evidence from the postcommunist transition countries », in S. Rose-Ackerman, *International Handbook on the Economics of Corruption*, Edward Elgar, Massachusetts.
- SELIGMAN Lester G. (1964), « Elite recruitment and political development », *Journal of Politics*, vol. 26, n° 3, août, p. 612-626.
- SEMEANOVA Elena, EDINGER Michael & BEST Heinrich, dir. (2014), *Parliamentary Elites in Central and Eastern Europe Recruitment and representation*, London : Routledge.
- SIAVELIS Peter M. & MORGENSTERN Scott (2008), *Pathways to Power Political Recruitment and Candidate Selection in Latin America*, Pennsylvania : The Pennsylvania State University Press.
- ȘTEFAN Laurentiu-Mihai & GRECU Razvan (2014), « The "waiting room": Romanian parliament after 1989 », in E. Semenova et al. (dir.), *Parliamentary Elites in Central and Eastern Europe Recruitment and representation*, London : Routledge, p. 194-217.
- STOICA Cătălin Augustin (2004), « From Good Communists to Even Better Capitalists? Entrepreneurial Pathways in Postsocialist Romania », *East European Politics and Societies*, vol. 18, n° 2, p. 236-277.
- STOLOJAN Teodor (2003), « Theodor Stolojan - Echilibrul ca profesiune de credinta » [Theodor Stolojan. Equilibre comme profession de foi], *Cariere*, 20 novembre, réalisé par Rodica Nicolae.
- SULEIMAN Ezra N. (1974), *Politics, Power and Bureaucracy in France*, New York : Princeton University Press, p.165-185.
- THORNHILL Chris (2013), *A Sociology of Constitutions. Constitutions and State Legitimacy in Historical-Sociological Perspective*, Cambridge : Cambridge University Press.
- TISMANEANU Vladimir (1997), « Romanian Exceptionalism? Democracy, Ethnocracy, and Uncertain Pluralism in Post-Ceausescu Romania », in K. Dawisha & B. Parrott (dir.), *Politics, Power, and the Struggle for Democracy in South-East Europe*, Cambridge : Cambridge University Press, p. 403-451.

UNGUREANU Mihai-Razvan (2006), « Viata mea este o inlantuire de intalniri fericite » [Ma vie est un enchainement de rencontres heureuses], *Cariere*, entretien réalisé par Razvan Ilie, 8 mars.

VĂCĂROIU Nicolae & SMEOREANU Gheorghe (1998), *România, jocuri de interese : carte interviu de Gheorghe Smeoreanu* [La Roumanie, des jeux d'intérêts : livre interview par G. Smeoreanu], Bucarest : Intact.

VĂRĂȘESCU Anton (1996), « La Sténogramme du programme électoral « Turneul Candidatilor » pour la fonction de maire de Bucarest », réalisé par Octavian Andronic durant la campagne électorale du 3 mai 1996.

VICOL Sorin (2005), « Ministrul Controlului, Sorin Vicol, si-a dat demisia » [Le ministre du Contrôle, Sorin Vicol, avait présenté sa démission], *Realitatea Românească*.

ANNEXE 1. LISTE DES ENTRETIENS

(directement cités avec les notes biographiques des répondants)

ANDRONESCU Ecaterina – recteur de l'École polytechnique. Membre PSDR/PSD depuis 1996 et vice-présidente du parti. Députée et sénatrice (1996-2015). Secrétaire d'État au ministère de l'Enseignement (1995-1996) et ministre de l'Enseignement (2001-2003) PSD. 18 avril 2005, Bucarest.

ATHANASIU Alexandru – professeur d'université, faculté de Droit. Député 1992-1996 (Parti L'Alliance Civique), Sénateur (2000-2008) PSD. Ministre du Travail et de la Solidarité sociale (1996-1999), ministre de l'Enseignement (2003-2004), PSDR. Membre du parti Alliance civique (1991-1996) ; membre du PSDR puis président du parti (1996/1999-2001), membre du PSD. 10 mai 2005, Bucarest.

BABIUC Victor – député (1990-2004), ministre de la Justice (1990-1991), ministre de l'Intérieur (1991-1992), ministre de la Défense (1996-2000), membre du FSN 1990-1992. Membre du PD et vice-président PD (1995-2000), membre PNL et vice-président du Conseil national du PNL (2000-2002), PD (2003-). Président de la Chambre de commerce et d'industrie roumaine (2005-2007). 27 mai 2005, Bucarest.

CIORBEA Victor, leader syndical (1990 ; 1994) – élu maire de Bucarest en 1996 (Convention démocrate), Premier ministre, vice-président PNTcd après sa nomination (1997-1998). Président du PNTCD en 2011, membre PNL 2012-présent. Sénateur 2012-2014. Médiateur (2014-Présent). 25 avril 2005, Bucarest.

COMAN Gabriela – haut fonctionnaire (1992-2000). Domaine : protection de l'enfant. Secrétaire d'État au ministère du Travail et de la Solidarité sociale (Agence pour la protection de l'enfant, 2001-2004). Consultante Unicef régional. 2007 : directrice d'ONG. À partir de 2014, secrétaire d'État ; Agence de protection de l'enfant. 19 janvier 2005, Bucarest.

DĂIANU Daniel – économiste à la Banque nationale (1992-1997) et professeur d'université. Ministre des Finances technocrate (1997-1998) (support PNL), membre correspondant de l'Académie roumaine. Membre du Conseil d'administration de la Banque nationale (2014-). Euro-député PNL (2007-2009). 7 mars 2005, Bucarest.

DUMITRU Elena – députée FSN (1990-1992). Vice-présidente du PD (1992). Conseillère de la Chambre des députés (1992-2000). Secrétaire d'État, département politiques nationales, et ministre du Travail, de la Solidarité sociale et de la Famille (2000-2004), PSD. 15 février 2005.

IONESCU Constantin Dudu – secrétaire général adjoint du PNTCD et vice-président du PNTCD ; secrétaire d'État au ministère de la Défense, membre du gouvernement (1996-1999); ministre de l'Intérieur (1999-2000), actuellement conseiller présidentiel (2015-). 15 avril 2005, Bucarest.

KELEMEN Hunor – secrétaire d'État, ministère de la Culture (1997-2000), ministre de la Culture (2009-2012), vice-Premier ministre et ministre de la Culture (mars-décembre 2014) ; député UDMR (2000-présent), 1999-2004 président du Conseil de coordination UDMR (1999-2007) ; 2007-2011 : président exécutif du parti et président du parti 2011-présent. 16 avril 2010, Bucarest.

MELEȘCANU Teodor Viorel – sous-secrétaire d'État et secrétaire d'État MAE (1990-1991 ; 1991-1992), ministre des Affaires étrangères (1992-1996) et ministre de la Défense (2007-2008). Parlementaire PDSR puis PAR (1996/1997-2000), sénateur Justice et Vérité PNL (2004-2008). Membre du PDSR, président du PAR (1997-2001), premier vice-président (PNL 2002) et vice-président PNL (2007). 2012-2014 : nommé chef des Services de renseignements externes. En 2014, dépose sa candidature pour la présidence du pays. 13 avril 2005, Bucarest.

NĂSTASE Adrian – Premier ministre (2001-2004). Député FSN/PDSR/PSD (1990-2012). Ministre des Affaires étrangères (1990-1992). Président de la Chambre des Députés (1992-1996, 2004-2006) et vice-président (1996-2000). Président exécutif PDSR (1993-1997), premier vice-président du PDSR (1997-2000), Président PSD (2001-2005), président exécutif 2005-2006, président du Conseil national PSD (2008, 2010), exclu du PSD suite à la condamnation pénale de 2012. 15 mars 2005, Bucarest

NICOLAI Norica – membre PNTcd 1996, et à partir 2000, membre PNL. Conseillère ministérielle (1997-1998). Secrétaire d'État au ministère du Travail et de la Protection sociale (1996-2000), PNTcd, sénatrice PNL 2000-2004, 2004-2008. À partir de 2009, euro-députée. 7 avril 2005, Bucarest.

OLTEANU Bogdan – membre PNL à partir de 1991, secrétaire général ; vice-président et président organisation jeunesse (1993-2000), membre du Bureau permanent central (2001-2002). Député 2004-2008. Ministre délégué pour la relation avec le Parlement (2004-2006), conseiller du ministre (1997), président de la Chambre des députés (2006-2008). 17 avril 2010, Bucarest.

PUȘCAS Vasile – ambassadeur, professeur d'université. Membre PSD. Député PSD (2000-2008). Ministre, négociateur en chef pour l'intégration européenne (2000-2004), ministre des Affaires européennes (2008-2009). 20 avril 2010, Bucarest.

ROMAN Petre – Premier ministre (1989-1990; 1990-1991), ministre des Affaires étrangères (1999-2000), président PD (1992-2000). Parlementaire 1990-2004, 2012-présent. Président du Parti Force démocrate (2004), membre du PNL (2008-présent). 11 mai 2005, Bucarest.

TABARA Valeriu – 1991 : membre PUNR et vice-président (1992-1997), président du parti (1997-2002). Membre PD (2002-présent). Député (1992-2012). Ministre de l'Agriculture (1994-1996, 2010-2012). 19 avril 2010, Bucarest.

ȚĂRNEA Marta – député PD (1990-1996). Secrétaire d'État au ministère du Travail et de la Solidarité sociale (2000-2004). 20 janvier 2005, Bucarest.

THEODORESCU Razvan – membre PSD. Ministre de la Culture et des Cultes (2000-2004). Sénateur (2000-2008). 30 mai 2005, Bucarest.

VOICU Mihai – membre PNL(1990-présent), vice-président du parti (2004-présent). Député (2004-présent). Ministre délégué Secrétariat général du gouvernement (2005-2006), ministre pour la Relation avec le Parlement (2006-2008), ministre délégué Relation avec le Parlement (2012-2014). 29 mars 2010, Bucarest.

ANNEXE 2. LISTE D'ABRÉVIATIONS EMPLOYÉES DANS LE TEXTE

CDR : Convention démocratique Roumaine (en 1996, PNTCD et PNL, les principaux partis).

FDSN : Front démocratique du salut national (devient le PDSR – Parti de la démocratie sociale en Roumanie et à partir de 2001 PSD- Le Parti Social Démocrate).

FSN – Front du salut national (divisé en deux en 1992 - à l'origine du PSD et du PD).

PAC – Parti Alliance civique.

PAR – Parti Alliance pour la Roumanie.

PC – Parti conservateur (ancien PUR – Parti humaniste roumain).

PD – Parti Démocrate (devient en 2007 le PDL – Parti démocrate libéral).

PDAR – Parti démocrate agraire de Roumanie (parti nationaliste).

PNL – Parti national libéral (parti historique recréé après 1989).

PNTCD – Parti national paysan chrétien et démocrate (parti historique recréé après 1989).

PDSR – Parti social démocrate de Roumanie (parti historique recréé après 1989).

PUNR – Parti pour l'union de la nation roumaine.

UDMR – Union démocratique des Hongrois de Roumanie .

USL – Union sociale-libérale (alliance politique PNL-PSD).